

Examen d'admission en cours de scolarité dans l'école publique Document destiné aux parents des candidats

Admission en 10^e VP

1. Déroulement de l'examen

La session supplémentaire des examens d'admission se déroule

les 19, 20 et 21 août 2019

à l'établissement primaire et secondaire Isabelle-de-Montolieu, Ch. des Abeilles 11, 1010 Lausanne.

Si un candidat ne peut pas se présenter à un examen, les parents avertissent immédiatement l'établissement et fournissent un certificat médical en cas de maladie.

Si les parents ne souhaitent plus présenter leur enfant à l'examen d'admission, ils avertissent l'établissement dans les plus brefs délais.

2. Disciplines d'examen

Français, mathématiques, allemand, anglais et une des quatre options spécifiques (économie et droit, italien, latin ou mathématiques et physique).

Il n'y a pas d'examen oral.

3. Nombre de points à obtenir pour l'admission en 10^e voie pré-gymnasiale

20 points au total des notes à l'ensemble des examens.

4. Objectifs évalués

Les épreuves d'admission en 10^e VP évaluent la maîtrise des objectifs de 9^e VP, tels que définis dans le *Plan d'études romand (PER)*.

Le *Plan d'études romand* ainsi que des exemples d'épreuves peuvent être consultés ou téléchargés sur le site officiel du canton de Vaud aux adresses suivantes :

www.plandetudes.ch – <http://vd.educanet2.ch/exadmi>

5. Matériel à apporter

- plume ou stylo, crayons de couleur, gomme, taille-crayons ;
- compas, règle métrique, rapporteur, équerre, calculatrice non programmable.

6. Compétences attendues des candidats pour chaque examen

Examen de français (120 minutes)
<p>L'épreuve de français évalue trois axes :</p> <ul style="list-style-type: none">- la compréhension de l'écrit ;- la production de l'écrit ;- le fonctionnement de la langue. <p>La compréhension et la production de l'oral ne sont pas évaluées.</p>
Compétences attendues
<p><i>Lire et analyser des textes de genres différents et en dégager les multiples sens</i></p> <ul style="list-style-type: none">▪ Compréhension de l'écrit<ul style="list-style-type: none">- lecture d'un texte appartenant au regroupement de genres du PER, texte narratif « qui raconte ».- analyse et réponse à des questions. <p><i>Ecrire des textes de genres différents adaptés aux situations d'énonciation</i></p> <ul style="list-style-type: none">▪ Production de l'écrit<ul style="list-style-type: none">- rédaction d'un texte appartenant au regroupement de genres du PER « le texte narratif / le texte qui raconte ». <p><i>Analyser le fonctionnement de la langue et élaborer des critères d'appréciation pour comprendre et produire des textes</i></p> <ul style="list-style-type: none">▪ Fonctionnement de la langue<ul style="list-style-type: none">- grammaire ;- orthographe ;- conjugaison.
Moyens d'enseignement officiels
<p><i>Atelier du Langage</i>, Hatier, 2009 (adaptation pour la Suisse romande). <i>Livre Unique</i>, Hatier, 2009 (adaptation pour la Suisse romande). <i>Activités en vocabulaire</i>. Ed. DGEO, 2004.</p>
Moyens à disposition pendant l'épreuve
<p>Dictionnaire et tableaux de conjugaison.</p>

Examen de mathématiques (120 minutes)

Les compétences « techniques » en mathématiques sont principalement évaluées dans le cadre de la résolution de problèmes.

Compétences attendues

Poser et résoudre des problèmes pour modéliser le plan et l'espace

- figures géométriques planes ;
- solides ;
- transformations géométriques ;
- ...

Poser et résoudre des problèmes pour construire et structurer des représentations des nombres réels

- nombres ;
- calculs ;
- ...

Résoudre des problèmes numériques et algébriques

- fonctions ;
- algèbre - calcul littéral ;
- proportionnalité ;
- diagrammes ;
- ...

Mobiliser la mesure pour comparer des grandeurs

- mesure de grandeurs et conversion d'unités ;
- calcul de grandeurs ;
- ...

Modéliser des phénomènes naturels, techniques, sociaux ou des situations mathématiques

- résolution de problèmes ;
- tri et organisation des informations ;
- communication des résultats ;
- ...

Moyen d'enseignement officiel

Mathématiques 9-10-11, *Livre 9^e*, CIIP/LEP, 2011.

Moyen à disposition pendant l'épreuve

Compas, règle métrique, rapporteur, équerre, calculatrice non programmable.

Mathématiques 9-10-11, Aide-mémoire, Ressources théoriques, CIIP/LEP, 2011.

Examen d'allemand (120 minutes)

L'épreuve d'allemand se compose de deux parties :

- 1^{re} partie : compréhension de l'écrit.
- 2^e partie : production de l'écrit.

La maîtrise du vocabulaire et des structures grammaticales est vérifiée par le biais de ces deux épreuves. La production et la compréhension de l'oral ne sont pas évaluées.

Compétences attendues

Lire de manière autonome des textes rédigés en langage courant

- **Compréhension de l'écrit**

- lecture et compréhension de textes variés, courts et simples (affiches, publicités, règlements, consignes, annonces, lettres personnelles, courriels, courriers des lecteurs, reportages, annonces,...) ;
- identification de la situation de communication (émetteur, destinataire, contexte, intention, illustrations, hypothèses, position de l'auteur) ;
- repérage d'informations explicites, simples (titres, illustrations, mots internationaux, mots connus,...).

Ecrire des textes variés sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel

- **Production de l'écrit**

- production de textes courts, descriptifs ou narratifs, au présent et/ou au passé, concernant la vie quotidienne, en ayant recours à des phrases simples (lettre personnelle, invitation, mot d'excuses, court récit, lettre de remerciements, recette de cuisine, description d'événements, de personnes, d'objets, d'animaux, de lieux,...) ;
- identification du contexte de communication (discours adapté au destinataire, niveau de langage, aspects formels,...) ;
- choix et utilisation appropriés d'un vocabulaire pour s'exprimer dans des situations de la vie quotidienne ;
- production de textes à l'aide de mots, d'expressions, ou de phrases simples, reliées par des connecteurs.

Observer le fonctionnement de la langue et s'approprier des outils de base pour comprendre et produire des textes

- **Fonctionnement de la langue**

Vocabulaire et orthographe

- connaissance du vocabulaire, distinction grammaticale entre les mots (genre, nombre), enrichissement du vocabulaire.

Conjugaison

- temps de l'indicatif (présent, passé) et impératif, verbes faibles, forts, mixtes, verbes à particules séparables, auxiliaires de temps et de mode.

Grammaire de la phrase

- utilisation des formes de phrases (simple/complexes, affirmative/négative), de types de phrases (déclarative, interrogative, impérative), de la phrase coordonnée, subordonnée ;
- organisation des éléments dans la phrase (place du verbe, inversion, place des pronoms, des adverbes) ;
- utilisation des prépositions ;
- ponctuation (place des virgules).

Les thèmes traités dans les textes se rapportent en principe aux champs lexicaux étudiés dans les moyens d'enseignement.

Moyens d'enseignement officiels

Geni@I klick, Deutsch für die Romandie, 9. Klasse, Langenscheidt, 2018 (Kursbuch 9. Klasse, Arbeitsbuch 9. Klasse, Wortschatz 9. Klasse).

Moyen à disposition pendant l'épreuve

Dictionnaire bilingue : Deutsch – Français, Français – Deutsch.

Examen d'anglais (120 minutes)

L'épreuve d'anglais se compose de deux parties :

- 1^{re} partie : compréhension de l'écrit.
- 2^e partie : production de l'écrit.

La maîtrise du vocabulaire et des structures grammaticales est vérifiée par le biais de ces deux épreuves. La production et la compréhension de l'oral ne sont pas évaluées.

Compétences attendues

Lire de manière autonome des textes rédigés en langage courant

- **Compréhension de l'écrit**

- lecture et compréhension de textes variés, courts et simples (consigne, BD, dialogue, chanson, menus, horaires, carte géographique, carte postale, carte de visite, affiche, publicité, petites annonces, lettre personnelle, courriel, routine journalière,...) ;
- identification de la situation de communication (émetteur, destinataire, contexte, intention, illustration, hypothèses, position de l'auteur).

Ecrire des textes variés sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel

- **Production de l'écrit**

- production au présent ou au passé de textes courts descriptifs ou narratifs sur des thèmes de la vie quotidienne, en ayant recours à des phrases simples (fiche d'identité, portrait, message, description simple de personnes, d'objets, d'animaux, de lieux, carte postale, lettre, courriel, sms, menus, dialogues,...) ;
- identification du contexte de communication (émetteur, destinataire, support, but poursuivi, contexte social,...) ;
- choix et utilisation appropriée d'un vocabulaire de base pour s'exprimer sur des situations de la vie quotidienne et d'intérêt personnel (recherche de champs lexicaux, d'expressions, d'antonymes, de synonymes, mobilisation du vocabulaire à l'aide d'un support visuel,...) ;
- organisation d'un texte en paragraphes.

Observer le fonctionnement de la langue et s'approprier des outils de base pour comprendre et produire des textes

- **Fonctionnement de la langue**

- **Vocabulaire et orthographe**

- distinction entre mots simples, composés et dérivés ;
- enrichissement du vocabulaire ;
- distinction entre phonème et graphème (homophones, diphtongues, élisions phoniques,...) ;
- utilisation adéquate des minuscules et des majuscules.

- **Conjugaison**

- identification et utilisation des temps : imperative form, simple present, present continuous, simple past.

- **Grammaire et syntaxe**

- utilisation de phrases simples et de phrases coordonnées ;
- utilisation de types de phrase déclarative, impérative, exclamative, interrogative ;
- utilisation de phrases de forme positive et négative ;
- aptitude à organiser un texte, repérer et utiliser des connecteurs.

Les thématiques traitées dans les textes se rapportent aux champs lexicaux étudiés dans les *units* 1 à 8 des moyens d'enseignement *English in Mind 9^e*.

Moyens d'enseignement officiels

English in Mind 9^e, Cambridge University Press: units 1-8: <https://eimciip.cambridge.org>

Moyen à disposition pendant l'épreuve

Aucun moyen à disposition.

Examen de l'Option spécifique – Italien (120 minutes)

L'épreuve d'italien se compose de deux parties :

- 1^{re} partie : compréhension de l'écrit.
- 2^e partie : production de l'écrit.

La maîtrise du vocabulaire et des structures grammaticales est vérifiée par le biais de ces deux épreuves. La production et la compréhension de l'oral ne sont pas évaluées.

Compétences attendues

Lire de manière autonome des textes rédigés en langage courant

Compréhension de l'écrit

- lecture et compréhension de textes variés, courts et simples liés aux thèmes de la vie quotidienne ;
- identification de la situation de communication : émetteur, destinataire, contexte, intention, point de vue de l'auteur.

Ecrire des textes variés sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel

Production de l'écrit

- production de textes courts de types descriptif ou narratif ayant trait à la vie quotidienne, au moyen de phrases simples (courriers informels, descriptions, récits, résumés, ...) ;
- mise en contexte des règles de grammaire et de syntaxe, du vocabulaire approprié, des modes et des temps verbaux adéquats.

Observer le fonctionnement de la langue et s'approprier des outils de base pour comprendre et produire des textes

Fonctionnement de la langue

Vocabulaire

- connaissance du vocabulaire (utilisation en contexte) ;
- distinction grammaticale entre les mots (espèces, genre, nombre, fonctions) ;
- distinction lexicale entre les mots (simples, composés, dérivés, ...) ;
- enrichissement du vocabulaire (synonymes, antonymes, familles de mots, champs lexicaux) ;
- approche de particularités, notamment faux amis.

Conjugaison

- verbes réguliers et irréguliers : temps de l'indicatif (présent, imparfait, passé composé) et impératif.

Grammaire et syntaxe

- emploi de la phrase simple et de la phrase coordonnée, de la phrase déclarative, impérative exclamative, interrogative, de phrases de forme affirmative et négative ;
- approche de particularités : forme de politesse, il y a, il faut, j'aime, ... ;
- adaptation du langage en fonction de la situation de communication ;
- aptitude à organiser un texte, à employer des connecteurs et la ponctuation.

Les thèmes traités dans les textes se rapportent en principe aux champs lexicaux étudiés dans les moyens d'enseignement : **percours 1 à 8**.

Moyens d'enseignement officiels
Mezzadri, Marco, Balboni Paolo E., <i>Rete! Junior. Corso multimediale d'italiano per stranieri [parte A]</i> , percorsi 1-8 – Guerra edizioni. <i>Vocabolario, grammatica e attività</i> , italien 7 ^e degré (matériel vaudois DFJC 2009, CADEV 171034) – au programme : percorsi 1 à 8 . <i>Verbi, italien degrés 7-8-9</i> (matériel vaudois DFJC 2009, CADEV 171042) – verbes et temps de conjugaison du programme du 7 ^e degré.
Moyen à disposition pendant l'épreuve
Aucun moyen à disposition.

Examen de l'Option spécifique – Latin (120 minutes)

L'épreuve de latin se compose de trois parties :

- 1^{re} partie : traduction d'une version (la brochure de vocabulaire latin 9^e-11^e est mise à disposition).
- 2^e partie : questions sur l'étymologie.
- 3^e partie : culture latine.

Compétences attendues

Accéder aux principales sources de la pensée occidentale par l'étude de langues et de civilisations antiques dans une perspective d'enrichissement des références culturelles et de la langue française

- **Traduction de texte et prise des décisions nécessaires à une lecture cohérente**
 - traduction de textes simples en lien avec les cinq attentes fondamentales (1. traduire un texte narratif suivi adapté aux connaissances lexicales et linguistiques 2. respecter la cohérence des événements, des lieux, des personnages, ... 3. respecter la concordance des mots et des temps français 4. choisir, en fonction du contexte, un niveau de langue, des mots idoines et les déterminants corrects 5. s'affranchir d'une traduction littérale), et en fonction des acquisitions lexicales, morphologiques et syntaxiques.
- **Etude d'un vocabulaire de base et identification de son évolution dans d'autres langues**
 - apprentissage d'un nombre limité de mots illustrant la variété du lexique latin ;
 - distinction entre les champs sémantiques des mots latins et français (virtus = courage, qualité et non pas vertu) ;
 - étude de l'évolution du sens des mots (histoire des mots : sententia – sentence [anglais ≠ français]) ;
 - observation de la continuité orthographique et des terminaisons verbales (amas – tu aimes ; necessarius – nécessaire) ;
 - observation des phénomènes de dérivation (tranquillitas, conferre, auditor,...) ;
 - identification et étude de la variété des dérivés des mots latins (gero-gérer, gestuelle, gestation, digestion,...) ;
 - observation des locutions latines inchangées (exit, transit, delete, p.m., a.m., N.B., agenda, sic,...).
- **Appropriation des outils de base en morphologie et syntaxe**
 - mémorisation des cinq déclinaisons fondamentales, des deux classes d'adjectif ;
 - étude et mémorisation de l'indicatif actif des cinq conjugaisons régulières et du verbe esse ;
 - étude de l'infinitif présent et parfait ;
 - étude des cas fondamentaux ;
 - étude de quelques idiotismes (esse + datif, est, sunt = il y a) ;
 - étude de l'adjectif (accord en cas, genre et nombre) ;
 - étude de subordinées de l'indicatif (causales et temporelles) ;
 - étude des constructions infinitives (simultanéité, antériorité) ;
 - étude des compléments de temps (à l'accusatif et à l'ablatif) et des compléments de lieu (accusatif, ablatif et locatif, avec ou sans préposition) ;
 - analyse de la structure de la phrase simple ;
 - étude des composés de esse.

▪ **Utilisation des ressources documentaires pour découvrir les civilisations antiques et visite des lieux et musées archéologiques de façon réelle ou virtuelle**

- étude des principaux jalons fondateurs et historiques de la civilisation gréco-romaine (fondation historique et légendaire de Rome,...) ;
- approche des composantes essentielles de l'urbanisme antique (forum, théâtre, thermes, insulae, domus, temples,...) ;
- distinction des différentes classes sociales (esclaves, plébéiens, patriciens,...) ;
- sensibilisation à la vie quotidienne à travers quelques thèmes ;
- reconnaissance des principales divinités grâce à leurs attributs caractéristiques ;
- lecture d'épisodes mythologiques et légendaires ;
- reconnaissance des mythes anciens illustrés dans l'art occidental jusqu'à nos jours ;
- approche de la vie religieuse, de son organisation et de ses rituels.

Moyen d'enseignement officiel

Forum – 9^e, élève – Ed. Canton de Vaud CADEV 70866.

Moyen à disposition pendant l'épreuve

Brochure de vocabulaire latin 9^e-11^e (CADEV 142751).

Examen de l'Option spécifique – Mathématiques et Physique (120 minutes)

D'une manière générale, l'élève doit savoir communiquer sa démarche et ses résultats.

Le candidat doit savoir utiliser la notation scientifique.

Compétences attendues

Poser et résoudre des problèmes en mobilisant des notions, des concepts, des démarches et des raisonnements propres aux Mathématiques

▪ **Nombres**

- résolution de problèmes numériques notamment en utilisant la factorisation en produit de nombres premiers, les critères de divisibilité, les notions de PPCM et PGCD ;
- reconnaissance de problèmes qui se transcrivent par des congruences et leur résolution par analyse du reste de la division euclidienne ;
- dénombrement (arbre, tableau, tri, organisation, etc.).

▪ **Plan et espace**

- reconnaissance et utilisation des isométries : translation, symétrie axiale, rotation et symétrie centrale ;
- création de pavages à l'aide d'isométries à partir de polygones qui pavent le plan et de transformations de leurs côtés ;
- représentation d'un polygone, notamment par la description de polygones réguliers selon leurs propriétés (somme des angles, nombres d'axes de symétrie et de diagonales, ...), par la construction des différents polygones réguliers à l'aide de leurs propriétés (angle inscrit ou angle au centre) ou à la règle et au compas.

▪ **Fonctions et équations**

- traduction et résolution d'un problème à l'aide de fonctions (suite des nombres triangulaires, utilisation de la somme des n premiers nombres entiers consécutifs).

Modéliser des situations mobilisant des notions, des raisonnements, des démarches propres aux Mathématiques et à la Physique

▪ **Astronomie**

- calcul sur les grands nombres et les échelles ;
- transformation d'unités en km, al, UA ;
- définition des phénomènes liés à la Terre, la Lune et le Soleil : saisons, éclipses solaires et lunaires, phases de la Lune, face cachée de la Lune.

▪ **Optique**

- différenciation entre sources primaires et secondaires de lumière ;
- détermination des zones d'ombre, de pénombre et de lumière en présence d'une (ou plusieurs) source(s) lumineuse(s) ;
- définition des rayons incidents et réfléchis ainsi que celles des angles d'incidence et de réflexion à partir de la normale ;
- détermination de la position de l'image produite par un miroir plan ;
- définition de l'indice de réfraction (rayons incidents, réfléchis et réfractés, angles d'incidence, de réflexion et de réfraction à partir de la normale), de l'indice de réfraction et de la réflexion totale ;
- détermination graphique par la construction de Maxwell et expérimentale du trajet d'un rayon lumineux réfracté ;
- analyse d'illusions d'optique dues à la réfraction.

Moyen d'enseignement officiel
<i>Eureka 9S</i> Option spécifique mathématiques et physique, fichier élève CADEV N° 26522, livre élève CADEV N° 26514.
Moyen à disposition pendant l'épreuve
Compas, règle métrique, rapporteur, équerre, calculatrice non programmable.

Examen de l'Option spécifique – Economie et droit (120 minutes)

Dans cette épreuve, il est demandé au candidat de répondre à des questions, de maîtriser un certain nombre de concepts économiques ainsi que le vocabulaire spécifique.

Compétences attendues

Compréhension des concepts d'économie générale liés aux domaines suivants :

- **Les besoins et biens**
 - classification des besoins et des biens.
- **L'évolution des échanges**
 - compréhension de l'évolution de l'organisation économique (de l'économie fermée aux échanges) ;
 - connaissance de l'évolution de la monnaie à travers le temps (de la monnaie marchandise à la monnaie scripturale) et de ses différentes fonctions ;
 - les différents moyens de paiements.
- **La consommation, les modes de production et la distribution**
 - distinction entre production artisanale et industrielle ;
 - rendement et organisation du travail ;
 - la consommation et ses facteurs d'évolution ;
 - la notion de circuit de distribution.
- **Le cycle de vie des biens et le développement durable**
 - de l'extraction à la revalorisation.
- **Le circuit économique**
 - connaissance des différents agents économiques et de leurs interactions ;
 - introduction à la notion de marché.
- **Le change en Suisse**
 - lecture d'une cote de change et calcul de change en Suisse

Moyen d'enseignement officiel

Claude-Aimé Chevalley, Introduction à la vie économique, livre de l'élève et activités, LEP, 2001.

Moyen à disposition pendant l'épreuve

Aucun moyen à disposition.

7. Retour des résultats et décision finale

Les résultats sont communiqués par la direction de l'établissement qui proposera un rendez-vous au cours duquel les parents pourront consulter les épreuves.

Conformément à l'art. 62 de la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO), le directeur de l'établissement décide de la voie, cas échéant des niveaux dans lesquels le candidat sera scolarisé.

8. Bases légales et réglementaires

Loi du 7 juin 2011 sur l'enseignement obligatoire (LEO)

Art. 62 – Admission en cours de scolarité

¹ Lorsqu'un élève venant d'une école privée, d'une scolarisation à domicile, d'une école d'enseignement spécialisé ou d'une école extérieure au canton, arrive dans un établissement en cours d'année ou en cours de scolarité, il est admis en règle générale dans une classe correspondant à son âge.

² Le directeur décide son attribution à une classe, en fonction de son dossier scolaire et des connaissances dont il peut faire preuve. Au degré secondaire I, une évaluation permet de déterminer dans quels niveaux et quelle voie l'élève est scolarisé.

Règlement du 2 juillet 2012 d'application de la LEO

Art. 48 – Admission à l'école publique en cours de scolarité (LEO art. 62)

¹ Lors de l'admission dans l'école publique d'un élève scolarisé dans une école privée, à domicile, dans une institution de pédagogie spécialisée ou dans une école extérieure au canton, le conseil de direction décide son attribution à une classe en fonction de son âge, de son dossier scolaire et des compétences dont il peut faire preuve.

² Si, dans un délai de trois mois, il s'avère que l'élève n'a pas été placé dans la classe adéquate, il est transféré dans une classe correspondant mieux à ses capacités.

³ Au degré secondaire, un examen cantonal permet de déterminer si l'élève peut être admis en voie pré-gymnasiale. Le département fournit aux établissements les épreuves d'examen permettant d'évaluer les compétences scolaires des élèves. En voie générale, une mise en niveaux provisoire est décidée par le conseil de direction en fonction des évaluations dont il dispose.

Décision n° 147 « Admission en cours de scolarité dans l'école publique »

Accès

www.vd.ch/scolarite > Mon enfant commence ou rejoint l'école obligatoire > Références utiles